

Paris, le 9 avril 2018

## Mathilde Ferriol officiellement désignée Data Privacy Officer



**[Vectaury](#), fournisseur d'une solution de drive-to-store pour les retailers, annonce la désignation officielle de Mathilde Ferriol au poste de Data Privacy Office dans le cadre de la mise en conformité de l'entreprise au RGPD.**

A l'approche de la mise en application du nouveau règlement général sur la protection des données fixée le 25 mai prochain, certaines mesures doivent être prises par les entreprises afin de pouvoir déclarer leur conformité au RGPD. La nomination d'un DPO, ou délégué à la protection des données, fait partie des mesures obligatoires pour certaines d'entre-elles, notamment celles traitant de données personnelles à grande échelle comme Vectaury. L'entreprise annonce aujourd'hui avoir officiellement nommé Mathilde Ferriol à ce poste.

Trois conditions doivent être réunies pour la déclaration d'un/une DPO à la CNIL :

- il/elle doit détenir les compétences requises (notamment des connaissances juridiques et une bonne connaissance du secteur d'activité de l'entreprise),
- il/elle doit disposer de moyens suffisants (humains, matériels, budgétaires...),
- il/elle doit enfin pouvoir agir en toute indépendance au sein de l'entreprise.

La nomination à ce poste de Mathilde Ferriol, arrivée en 2016 chez Vectaury en qualité de Correspondante Informatique et Libertés au sein d'une équipe dédiée était donc une évidence. Elle répond en effet à l'ensemble des critères de la CNIL pour réussir dans cette fonction et le prouve déjà depuis deux ans au sein des équipes chez Vectaury.

Mathilde Ferriol a pu, sur ces critères, effectuer sa désignation à la CNIL le 28 mars 2018. Elle précise : *"Le Règlement exige certaines compétences pour lesquelles nous sommes susceptibles d'être contrôlés, cette fonction prouve notre expertise sur le sujet"*. Vectaury souligne que l'entreprise fait partie des pionniers dans la démarche, puisque la désignation

de Mathilde Ferriol sur le site de la CNIL a été réalisée le matin même de l'ouverture des candidatures.

\*Source : Article paru sur le site de la CNIL: <https://www.cnil.fr/fr/designation-dpo>

### ***A propos de Vectaury***

Vectaury, la solution Drive-to-Store la plus efficace du marché, accompagne les retailers et les marques pour agir à chaque étape du parcours client et générer du trafic qualifié en points de vente, tout en respectant la vie privée des mobinautes. Basée sur les données de géolocalisation, notre technologie propriétaire permet aux retailers et aux marques d'activer leurs clients et prospects, d'analyser l'activité autour de leurs points de vente et de mesurer l'impact de leurs dispositifs plurimédia. Créée en 2014, Vectaury travaille avec plus de 100 marques et agences avec la capacité de toucher plus de 25 millions de profils qualifiés en France. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.vectaury.io](http://www.vectaury.io)

#### **Contacts Presse:**

Natacha Heurtault

[nh@early-com.com](mailto:nh@early-com.com)

Tel: 06 12 23 58 60

Mélissa Etienne

[melissa.etienne@early-com.com](mailto:melissa.etienne@early-com.com)

Tel: 06 43 20 16 98